



Assurance auto qui refuse de me résilier

Par cequiestdisponible, le 12/07/2013 à 10:03

Bonjour,

J'ai une opel corsa assuré chez Allsecur depuis le 26 mai 2012, j'avais pris cette assurance pour ses tarifs attractifs. J'avais demandé à être mensualisé, n'ayant jamais reçu l'autorisation de prélèvement, l'assurance à présenté 3 prélèvements sur 3 mois rejeté par ma banque, sans m'en avertir, jamais reçu de courrier, de mail ou de sms. Au bout de ses 3 mois, je reçois une mise en demeure m'obligeant à régler la somme complète à l'année. Ce que j'ai fait, même problème avec mon audi A3 assuré chez eux le 11 Aout suivant, obligation de payer la somme à l'année. Purgeant dans mes économies j'ai réglé ces deux sommes dans l'immédiat. Ayant énormément de travail et plusieurs véhicules assurés chez eux et ailleurs, j'ai oublié ma date d'échéance pour la corsa, du 26 mai 2013. Je précise n'avoir jamais rien reçu, aucuns renouvellement de contrat rien. Et là rebelote, je reçois une mise en demeure m'obligeant à payer à l'année. Ne me servant plus de cette voiture, j'ai décidé de la vendre à ma soeur, je leurs ais donc envoyé le certificat de cession qui date du 04/04/2013. Suite à cette vente j'avais envoyé le certificat de cession à allsecur par lettre simple comme je l'ai toujours fait avec mes autres assureurs pour lesquels ça n'a jamais posé de soucis. Suite à la mise en demeure, je les contact par téléphone (très dur à avoir!) je leurs explique que la voiture est vendu et que j'ignorais que le contrat avait été renouvelé. La dame me dit de réenvoyer le certificat par recommandé cette fois et pour la résiliation de mon audi a3 en Aout, d'envoyer un courrier. Ce que j'ai fait sur le champs. Ce matin, je reçois un sms de leurs part, me disant que mon contrat avait redémarré, j'ignore de quel véhicule ils parlaient, rien n'était indiqué. Je les ais donc appelé, et là la dame me dit qu'elle à comprit mon manège et que le certificat de cession est bidon, (alors qu'il est vrai, c'est ma soeur qui à la voiture), que je suis obligé de régler la somme entière sous menace de poursuite judiciaire, que pour l'audi A3 ma lettre de résiliation n'avait aucune valeur car je n'avais pas encore reçu le renouvellement de contrat, et qu'il fallait que j'envois cette lettre dans les 20 jours qui suivent la réception de ce courrier (par mail!!!) courrier qui tarde à arriver et j'ai peur qu'ils me refassent le coup. Je voulais savoir svp, quels sont mes droits, est-ce que cet assureur est dans ses

droits, que dois-je faire? Je n'ai absolument pas les moyens de payer un avocat.
Merci d'avance.

Par **chaber**, le **12/07/2013** à **12:14**

bonjour

[citation]Suite à cette vente j'avais envoyé le certificat de cession à allsecur par lettre simple[/citation]Une LRAR est toujours préférable ainsi qu'une copie de la carte grise barrée. [citation]et là la dame me dit qu'elle a compris mon manège et que le certificat de cession est bidon, (alors qu'il est vrai, c'est ma soeur qui a la voiture),[/citation]Une demande de résiliation pour vente proche de la date d'échéance peut être quelquefois bidon. Vous pouvez renvoyer en LRAR copie de carte grise, chose qui doit être facile, le véhicule ayant été cédé à votre soeur.

[citation] que pour l'audi A3 ma lettre de résiliation n'avait aucune valeur car je n'avais pas encore reçu le renouvellement de contrat, et qu'il fallait que j'envoie cette lettre dans les 20 jours qui suivent la réception de ce courrier [/citation]Si vous n'avez pas respecté le délai minimum 2 mois pour résilier à la date anniversaire, vous avez le droit de résilier dans le délai de 20 jours à réception de l'avis d'échéance (surtout garder l'enveloppe).

La demande doit être faite en LRAR en faisant référence à la loi Chatel

Par **cequiestdisponible**, le **12/07/2013** à **14:13**

Merci.

J'ai déjà envoyé deux lettres de résiliation pour résilier mon assurance concernant l'audi a3, la dame me dit qu'elle n'en tient pas compte, car il faut attendre de recevoir l'avis d'échéance, sauf qu'ils ne vont pas me l'envoyer, vous comprenez? J'ai envoyé mes lettres par recommandé dans les 2 mois précédent, je suis donc dans mon droit de résilier.

L'envoi du certificat de cession n'est-il pas une preuve suffisante concernant mon opel corsa? Quelles preuves ont-ils pour dire qu'il est bidon? Aucunes, donc qu'ils le prouvent!

De plus, je n'ai jamais reçu mes cartes vertes, depuis mai 2012, alors que j'ai payé, malgré plusieurs relances, jamais rien reçu, je roule sans carte verte depuis cette date, n'y a-t-il pas un recours? N'ais-je pas le droit de résilier pour ce motif? Je n'ai JAMAIS reçu d'avis d'échéance, AUCUNS courrier de cette assurance, SEULE les mises en demeure!!

Merci.

Par **chaber**, le **12/07/2013** à **15:38**

Un contrat, mis en demeure, est suspendu après 30 jours. S'il n'y a pas eu règlement dans les 10 jours suivants, il y a résiliation. Ce qui n'empêche pas les poursuites.

Si vous avez payé dans les délais ci-dessus, vous auriez dû recevoir les cartes vertes de 2012 à 2013.

Il semblerait qu'il y ait des dysfonctionnements au sein de cette société.

Si vous avez bien respecté le délai de préavis conservez bien vos doubles et l'AR.

Eventuellement, si la Cie considère votre demande de résiliation comme nulle, et que vous n'avez pas reçu l'avis d'échéance du mois d'août, vous envoyez une LRAR en demandant la résiliation au titre de la loi Chatel

art L113-15-1 du code des assurances

N'oubliez pas de réclamer vos relevés d'informations

Par **cequiestdisponible**, le **12/07/2013 à 15:48**

Merci beaucoup!

Je viens de me renseigner sur cette loi chatel, je n'ai pas non plus reçu l'avis d'échéance pour mon opel, ce qui a conduit la mise en demeure car je n'étais pas au courant que mon contrat avait été renouvelé et que la société présentait des prélèvements à ma banque (refusées) vu que j'avais payé à l'année précédemment. Puis-je aussi envoyez un courrier en LRAR informant que je souhaite résilier à ce titre? Pourquoi serais-je obligé de payer? Si je ne paie pas et qu'ils y à des poursuites, comment prouver que je n'ai jamais reçu l'avis d'échéance? Merci.